

CONFÉRENCES

PROJET
SPORTIF
TERRITORIAL

RÉGIONALES DU SPORT • DES FINANCEURS DU SPORT

GRAND EST



Président CRdS

Préambule



GRAND EST



DRAJES

Préambule



GRAND EST



Vice-président de la CRdS

Président du collège du mouvement sportif

Préambule

La Conférence Régionale du Sport est l'héritière d'une longue histoire qui a commencé en 1975, par la création du Fonds National de Développement du Sport. Initialement destiné à soutenir le sport de haut niveau, le FNDS s'est recentré avec le temps sur le sport pour tous, jusqu'à ce que naisse, en 2006, le Centre National pour le Développement du Sport, le CNDS. Au financement du sport pour tous, se sont alors ajoutées des aides pour les équipements et le matériel, les territoires carencés, l'emploi sportif, l'apprentissage de la natation pour ne citer que ces thématiques. Pendant plus de quatre décennies, la gestion et la répartition des enveloppes étaient l'affaire de l'Etat et du mouvement sportif au sein d'une commission nationale éclatée en commissions régionales.

Avec la Conférence Régionale du Sport, issue de la création au plan national de l'Agence Nationale du Sport, nous changeons de format. La gestion du sport n'est plus seulement l'affaire de l'Etat et du mouvement sportif, les collectivités locales et territoriales et l'acteur économique sont venus s'asseoir autour de la table et c'est bien. C'est dans la diversité que gisent l'équilibre, la créativité, l'innovation. C'est aussi l'ADN du mouvement sportif qui compose le 3e collège. Avec ses 1,3 millions de licenciés dans le Grand Est, regroupés dans 14000 clubs, il a été et restera le principal acteur d'une forte et bonne pratique des activités physiques et sportives dans tous les territoires. Désormais autour d'une table quadripartite, au côté de l'Etat, des collectivités, des acteurs économiques, il participe activement à la nouvelle gouvernance du sport.

Le sport et son développement, cela suppose des moyens. L'argent public n'y suffit plus. Est venue maintenant l'heure de l'investisseur privé, pas seulement dans les sports fortement médiatisés, mais dans la pratique quotidienne partout et à tous les niveaux, dans un esprit « gagnant-gagnant ». C'est ce challenge qu'aura à relever la Conférence Régionale du Sport et c'est le fil conducteur de son projet sportif territorial. Le mouvement sportif s'attellera pleinement à la tâche dans la diversité qui fait sa richesse, comme il l'a toujours fait.



Préambule

 **Président collège 4**



Sommaire

Projet Sportif Territorial

Le contexte

Enjeux d'une nouvelle gouvernance du sport

La Conférence Régionale du Sport Grand Est

Fonctionnement de l'instance

- *Organigramme*
- *Structure*

Le Projet Sportif Territorial

Travaux engagés

- *Diagnostic territorial*
- *Constat / Objectifs / Actions / Modalités d'évaluation*



La Conférence Régionale du Sport Grand Est

Contexte et enjeux de la nouvelle gouvernance du sport

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Les Conférences Régionales du Sport en France sont instaurées et cadrées dans un contexte de nouvelle gouvernance du sport en France, prônant la collégialité dans les réflexions et décisions mais également dans le but tenir compte de la diversité des territoires, devant faire face à leurs propres enjeux.

La Conférence Régionale du Sport Grand Est est quant à elle régie dans ce cadre réglementaire précis :

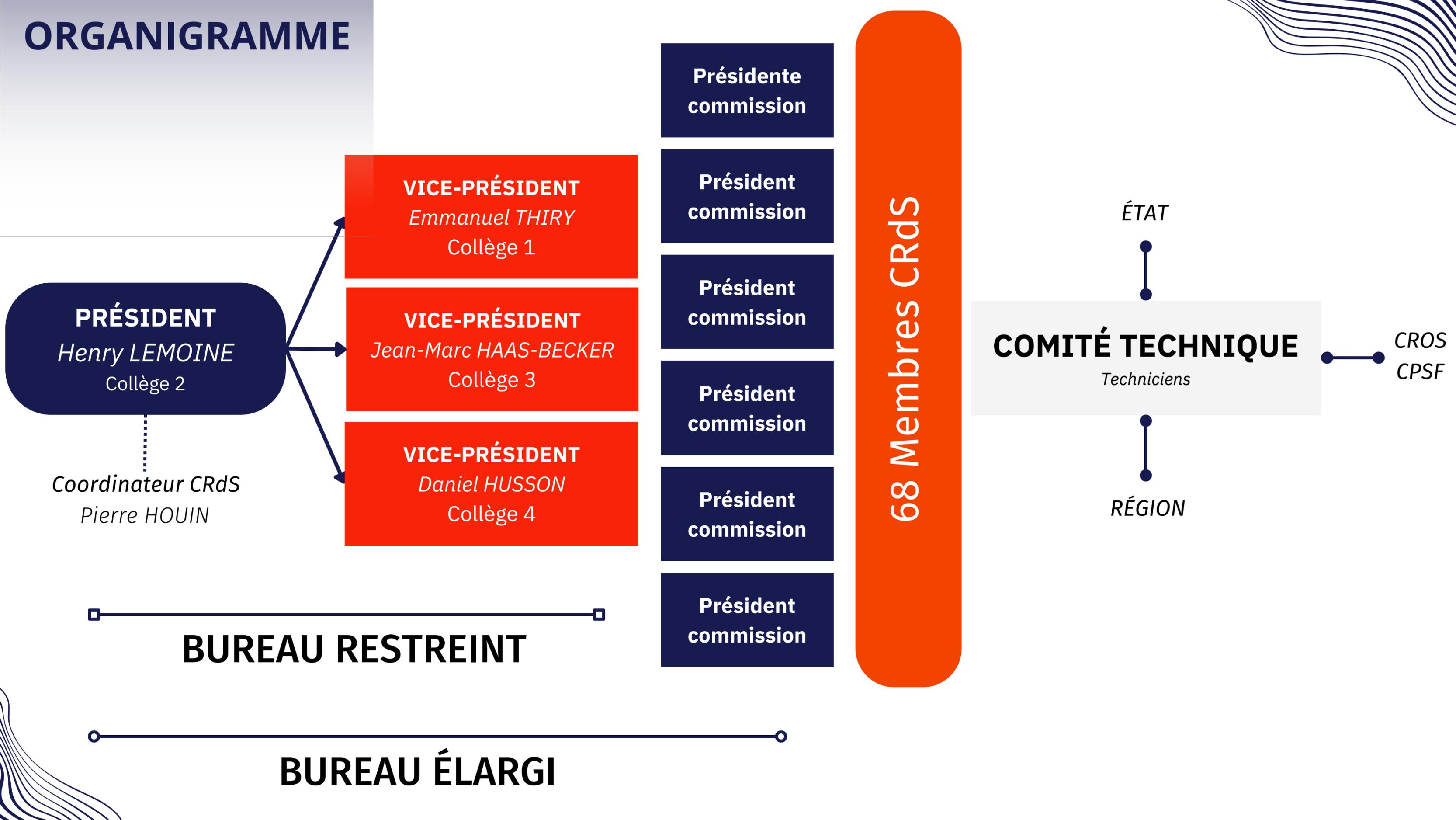
- ▶ Loi n°2019-812 du 1er août 2019 relative à la création de l'Agence Nationale du Sport ; Code du sport, notamment l'article L112-14 instituant la conférence régionale du sport, et les articles R112-40 et R112-43 présentant les dispositions de la CRdS ;
- ▶ Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020 relatif aux conférences régionales du sport et aux conférences des financeurs du sport ;
- ▶ Règlement intérieur de la Conférence Régionale du Sport Grand Est.



La Conférence Régionale du Sport Grand Est

Fonctionnement de l'instance

ORGANIGRAMME



Présidente
commission

Président
commission

Président
commission

Président
commission

Président
commission

Président
commission

68 Membres CRdS

PRÉSIDENT
Henry LEMOINE
Collège 2

Coordinateur CRdS
Pierre HOUIN

VICE-PRÉSIDENT
Emmanuel THIRY
Collège 1

VICE-PRÉSIDENT
Jean-Marc HAAS-BECKER
Collège 3

VICE-PRÉSIDENT
Daniel HUSSON
Collège 4

BUREAU RESTREINT

BUREAU ÉLARGI

COMITÉ TECHNIQUE

Techniciens

ÉTAT

RÉGION

CROS
CPSF

Structuration de la CRdS GE

Fonctionnement :

Chaque membre de la CRdS a été invité à siéger au sein d'une ou deux commissions parmi les 6 traitées.

Les commissions sont limitées à 20 membres maximum (titulaires ou suppléants de la CRdS).

Les commissions se réunissent par sous-thématiques.

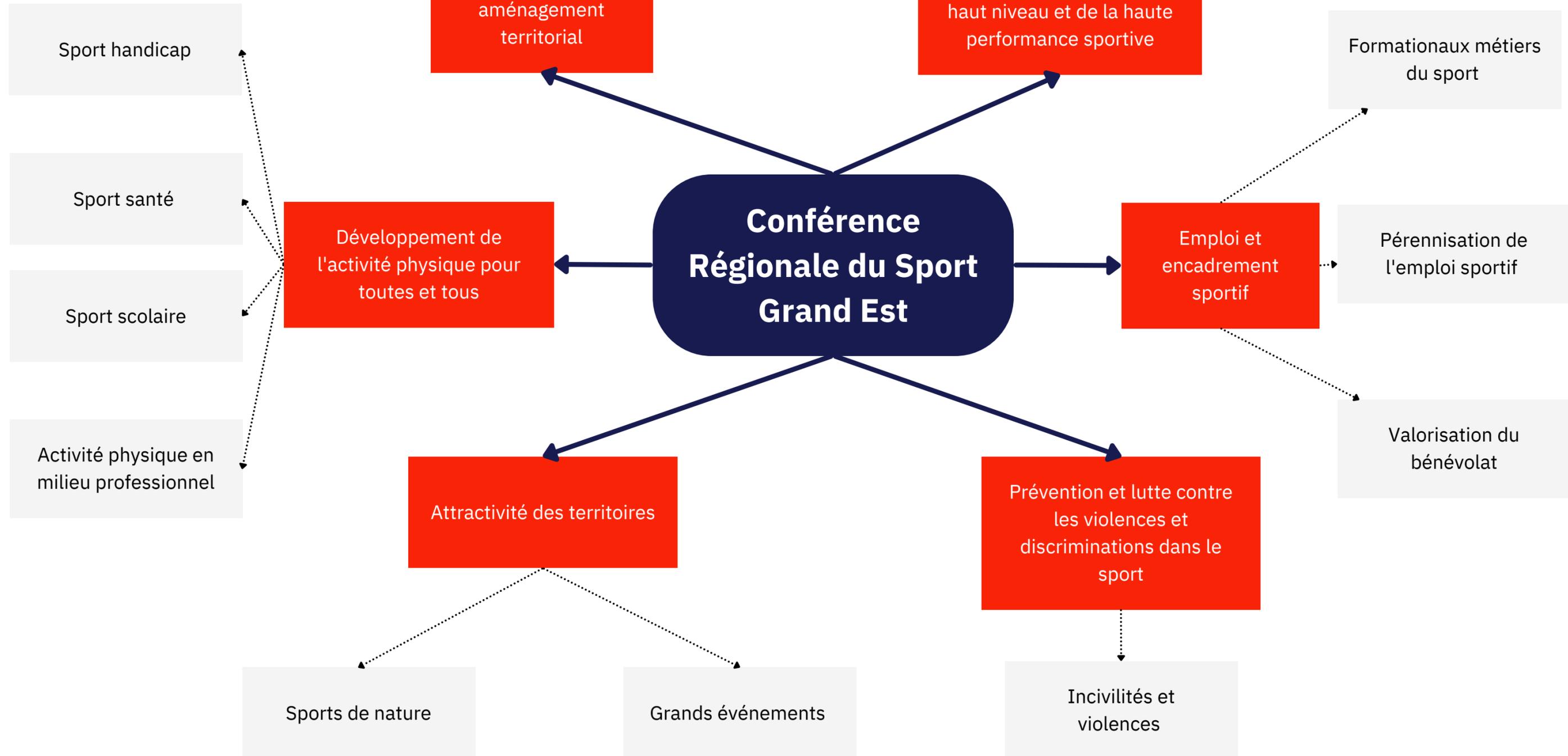
Des experts sont sollicités pour enrichir les échanges et orienter les discussions.

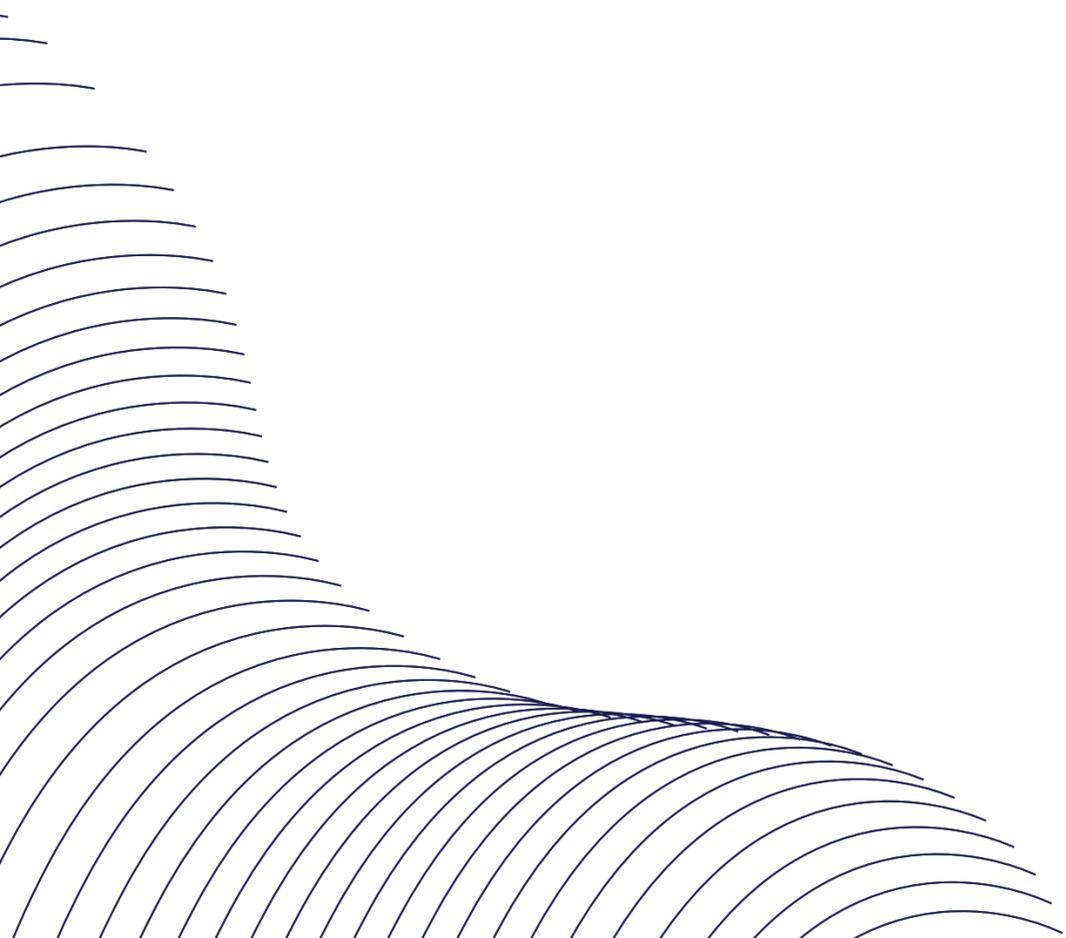
Les 6 thématiques regroupent les 8 thématiques définies par la loi n°2019-812 du 1er août 2019.



Commissions

Sous-thématiques





Le Projet Sportif Territorial

Travaux engagés



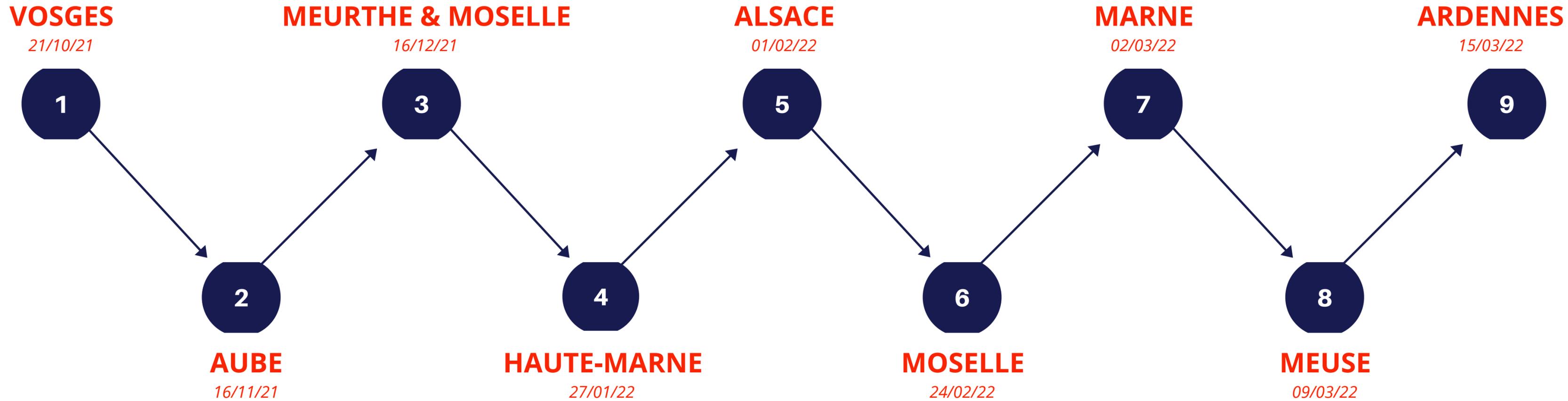
Diagnostic

Octobre 2021 - Mars 2022



ÉTAPES DU DIAGNOSTIC

9 rencontres territoriales



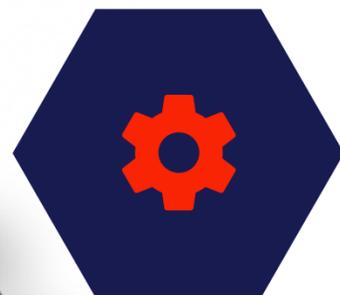
BILAN

Logistique

444 participants

Organisation conjointe CD / CDOS / SDJES

37 points de diagnostics
retenus



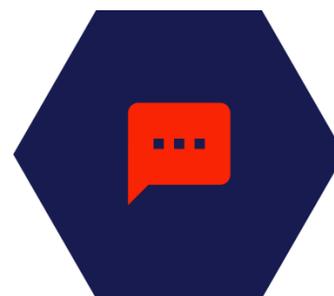
Points de diagnostic

Afin de guider les réflexions vers les priorités territoriales, les points principaux du diagnostic ont été ressortis. Ces derniers ont servis de point de départ à la définition d'objectifs cohérents et pertinents.



Objectifs / Actions

Chacune des 13 sous-commissions s'étant réunies de juin à novembre 2022 ont eu pour ambition de définir de grands objectifs ainsi que les actions permettant de les atteindre, concrètement.



Modalités d'évaluation

Enfin, pour assurer le suivi des actions réalisées ainsi que l'atteinte des objectifs fixés, des modalités d'évaluation ont été inscrites. Ces dernières devront servir de cap et guider la concrétisation des ambitions affichées pour chaque thématique.

UNE INTENTION COLLÉGIALE



Le **Projet Sportif Territorial du Grand Est**, fruit d'une réflexion menée depuis octobre 2021, a une durée de validité de 5 années maximum à compter de sa validation par les membres de la Conférence Régionale du Sport. Malgré tout, il s'agit tout d'abord du marqueur d'une intention collégiale entre les différents acteurs membres des 4 grands collèges qui la composent.

Autrement dit, le document présenté n'est en aucun cas figé dans le marbre et doit se vouloir flexible et adaptable à un environnement que nous savons, mieux que jamais, particulièrement mouvant et dont les enjeux fluctuent régulièrement.

Ainsi, les méthodes de travail amorcées au sein d'une telle instance participative doivent être conservées, protégées, et renforcées au fil de temps. Il en va de la pertinence de la nouvelle gouvernance du sport en France, dont l'essence même réside dans la collégialité concernant les réflexions, mais également dans les réponses à apporter à notre politique sportive régionale.

GRAND EST

Présidente de la commission
Sibylle BERTAIL-FASSAERT

Vice-présidente du conseil départemental de l'Aube



Sport handicap



Sport scolaire



Sport santé



Activité physique en milieu professionnel



DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUTES ET TOUS

AMBITIONS

Le développement de l'activité physique pour toutes et tous est ici décliné en quatre sujets majeurs, concernant des publics cibles qui viennent s'ajouter au sport fédéral ainsi qu'à la pratique libre, et constitue l'axe le plus sociétal du Projet Sportif Territorial du Grand Est. Le défi du plan d'actions de cette commission sera en effet de casser certains codes, habitudes ou modes de fonctionnement ancrés culturellement. Son ambition est donc d'intégrer ou d'intensifier la place du sport dans tous les champs qu'elle traite dans l'intérêt des publics qui les composent et en y associant tous les acteurs sportifs. Soutenir la pratique de l'activité physique en milieu scolaire, l'inciter pour les personnes en situation de handicap, atteintes d'Affections Longues Durées ou simplement soucieuses de leur santé mais aussi en développer la pertinence en milieu professionnel, tels sont les objectifs de la commission dans une société en proie à la sédentarité ainsi qu'aux idées reçues. L'intérêt grandissant de l'activité physique, ses vertus prouvées et l'arrivée imminente des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris avec l'identification du Sport comme grande cause nationale en 2024, sont des vecteurs plus que propices pour atteindre les objectifs qui ont été fixés par la commission.

Sur le volet sport scolaire, les actions engagées devront répondre aux divers enjeux que sont l'aisance aquatique et le « Savoir Rouler à Vélo », la pratique sportive contre la sédentarité des plus jeunes, la découverte des valeurs olympiques et sportives mais également de contribuer à la détection des championnes et champions de demain.

Pour le sport handicap, l'ambition de la commission consiste à démocratiser l'activité physique pour ce public trop souvent mal informé ou isolé, en lui donnant accès aux bonnes informations ainsi qu'à l'équipement et aux infrastructures nécessaires à une pratique adaptée, en toute sécurité et favorisant la mixité.

Les actions destinées au sport santé elles, devront permettre l'accompagnement de chacun pour une pratique sportive récréative, curative mais aussi avant tout préventive, dans le but de contribuer à la bonne santé, au bien-être et au maintien de l'autonomie du plus grand nombre. De surcroît, il s'agira d'articuler les actions menées avec les orientations définies dans le Plan Régional Sport Santé.

Enfin, les réflexions menées sur la thématique du sport en milieu professionnel auront pour objectif d'amorcer la rencontre et la reconnaissance d'intérêts communs entre les acteurs sportifs et le monde de l'entreprise, dans l'optique de partenariats gagnant-gagnant, où chacun s'apporte mutuellement.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUTES ET TOUS

SPORT HANDICAP

3 OBJECTIFS

11 ACTIONS

SPORT SCOLAIRE

2 OBJECTIFS

5 ACTIONS

SPORT SANTÉ

4 OBJECTIFS

7 ACTIONS

ACTIVITÉ PHYSIQUE EN MILIEU PROFESSIONNEL

3 OBJECTIFS

9 ACTIONS

12
OBJECTIFS



53 PARTICIPANTS



Points de diagnostic retenus



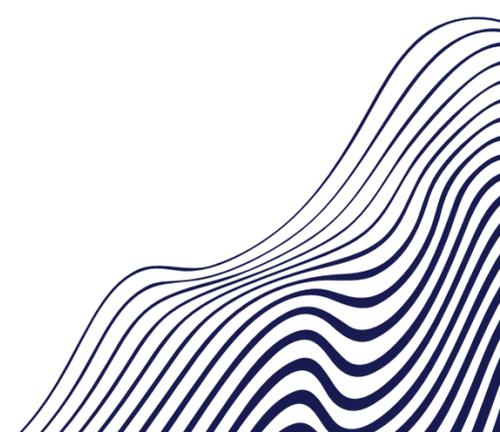
Manque de disponibilité du matériel et des infrastructures adaptées à la pratique du parasport



Malgré un fort potentiel de développement, il existe un manque d'information sur les possibilités de pratiques



Manque de formation des encadrants pour pouvoir accueillir des personnes en situation de handicap et faire pratiquer



OBJECTIFS



Permettre la pratique du plus grand nombre en individuel et collectif



Changer les représentations et développer la pratique



Améliorer les conditions d'accueil et de pratique des personnes en situation de handicap au sein de structures en capacité d'accueil



DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUTES ET TOUS

SPORT HANDICAP



Permettre la pratique du plus grand nombre en individuel et collectif

ACTIONS *déclinées*



Répertorier le matériel spécifique existant et développer un outil facilitant la mutualisation du matériel à disposition des pratiquants à l'échelon des comités départementaux

Optimiser l'utilisation des infrastructures sportives pouvant accueillir des personnes en situation de handicap en augmentant et/ou mutualisant les créneaux

Engager des travaux de réflexions sur l'adaptation des agrès en accès libre

Parvenir à obtenir des données fiables sur le nombre de pratiquants parasport

Modalités d'évaluation



Taux d'utilisation du matériel et des équipements mutualisés



Plan d'optimisation des agrès en accès libre pour les PSH



➔ Changer les représentations et développer la pratique

ACTIONS *déclinées*

Accentuer la communication via différents leviers identifiés en commission en s'appuyant sur les campagnes de communication "Paris 2024" notamment

Inciter les clubs à se référencer dans le handiguide

Sensibiliser les professionnels de santé aux enjeux du développement des Activités Physiques Adaptées pour les PSH (sédentarité, socialisation, estime de soi...)

Associer les MDPH, CAF et CCAS dans les démarches parasport auprès du public

Veiller à l'identification d'un référent sport dans les ESMS

Modalités d'évaluation

✓ Principaux acteurs informés

- Praticants
- Professionnels de santé
- Soutien auprès du public

✓ Nombre de clubs référencés dans le handiguide

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUTES ET TOUS

SPORT HANDICAP



Améliorer les conditions d'accueil et de pratique des personnes en situation de handicap au sein de structures en capacité d'accueil

ACTIONS *déclinées*



Mettre en relation les structures de pratique avec les ligues, comités départementaux, le CPSF et CDOS pour les informer sur l'accueil et le développement de la pratique parasport

Faciliter la création de groupement d'employeurs parasportifs pour le recrutement d'éducateurs sportifs ou enseignants APAS formés

Favoriser la mixité de la pratique en développant les clubs inclusifs

S'appuyer sur le CPSF via le dispositif club inclusif

Modalités d'évaluation



Existence de liens entre les structures de pratique et le mouvement sportif



Nombre d'encadrants formés au parasport



Points de diagnostic retenus



Les savoirs fondamentaux, notamment le dispositif « j'apprends à nager », ne sont pas toujours mis en place par manque de moyens



Manque de lien entre sport en milieu scolaire et acteurs sportifs, parfois en décalage dans leurs objectifs (pratique de loisir et éducative ou compétitive)



OBJECTIFS



Développer les savoirs moteurs fondamentaux que sont le SRAV et le savoir nager



Renforcer le lien entre acteurs sportifs et milieu scolaire



➔ Développer les savoirs moteurs fondamentaux que sont le SRAV et le savoir nager

ACTIONS *déclinées*

Référencer puis mobiliser les structures publiques et privées permettant les pratiques de la natation et du vélo via des conventions

Favoriser les capacités d'accueil pour rendre accessible l'apprentissage de la natation

Modalités d'évaluation

✓ Nombre de conventions permettant la pratique

✓ Nombre d'enfants ayant appris à nager ou à rouler

✓ Évolution des capacités d'accueil rendant accessible l'apprentissage de la natation

➔ Renforcer le lien entre acteurs sportifs et milieu scolaire

ACTIONS *déclinées*

Coordonner et mutualiser des actions lors d'événements phares : SOP et Jeux régionaux de la jeunesse en créant des commissions départementales d'organisation

Positionner les CDOS aux côtés des SDJES comme le trait d'union entre les clubs et établissements scolaires : faciliter la mise en contact avec le mouvement sportif et mettre à disposition le réseau de champions du département pour intervenir

Imaginer et travailler sur un nouveau modèle de pratique du sport via le concept des « Jeux originaux » implanté en Haute-Marne

Intégrer les GAD dans le processus de renforcement des liens

Modalités d'évaluation



Nombre d'actions menées réunissant mouvement sportif et milieu scolaire



Nombre d'enfants ayant participé à ces actions



Points de diagnostic retenus



Concernant la pratique d'un sport en lien avec la santé des jeunes à l'école, les dispenses d'activités physiques délivrées sont trop généralisées et les privent d'une pratique adaptée



Malgré de nombreux dispositifs existants à des fins de sport santé, ceux-ci ne touchent qu'une faible proportion du public potentiel



Les maisons sport santé sont pour la plupart isolées et présentent un déficit de lisibilité et de structuration



L'accès à l'activité physique et sportive, même à des fins de prévention et de santé, reste inenvisageable pour les personnes en situation de précarité



OBJECTIFS



Encourager une activité physique adaptée aux enfants qui ne peuvent pas pratiquer le sport proposé à l'école



Améliorer la visibilité des dispositifs par porteurs et par territoires



Booster l'effet des maisons sport santé présentes sur le territoire et assurer un maillage efficace en termes de sport santé



Permettre la pratique du sport pour le public en situation de précarité / Lutter contre les inégalités d'accès à la pratique sportive

➔ Encourager une activité physique adaptée aux enfants qui ne peuvent pas pratiquer le sport proposé à l'école

ACTIONS *déclinées*

Sensibiliser les différents acteurs (corps médical, enseignants et familles) à la notion de certificat d'inaptitude partielle au lieu de certificat d'inaptitude totale / dispense

Communiquer et mettre en avant le certificat d'inaptitude partielle, vecteur d'adaptation de la pratique

Travailler à la sensibilisation des jeunes concernant les vertus du sport pour la santé dans le cadre des cours d'éducation physique et sportive

Modalités d'évaluation

✓ Statistiques liées à la délivrance de certificats d'inaptitude partielle

➔ Améliorer la visibilité des dispositifs par porteurs et par territoires.

ACTIONS *déclinées*

En lien avec les porteurs des dispositifs, entamer des réflexions sur la notion de SVP (Savoir Vouloir Pouvoir) et les accompagner dans la mise en avant de leurs actions auprès du public cible

Modalités d'évaluation

✓
Nombre de porteurs de dispositifs accompagnés

✓
Nombre de personnes / patients bénéficiaires d'au moins un dispositif

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUTES ET TOUS

SPORT SANTÉ



Booster l'effet des maisons sport santé présentes sur le territoire et assurer un maillage efficace en termes de sport santé

ACTIONS *déclinées*



Créer et animer un réseau de maisons sport santé

Responsabiliser ces structures en les positionnant comme des guichets uniques dans les territoires

Modalités d'évaluation

✓ Existence d'un réseau de maison sport santé

✓ Réunions régulières des membres du réseau



DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUTES ET TOUS

SPORT SANTÉ



Permettre la pratique du sport pour le public en situation de précarité / Lutter contre les inégalités d'accès à la pratique sportive

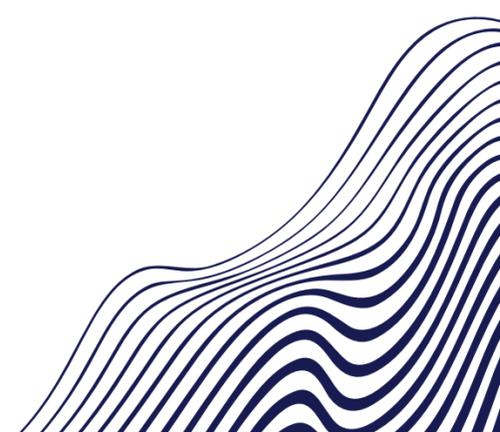
ACTIONS déclinées

Favoriser le développement de projets d'activités physiques en faveur des publics en situations de précarité (pass sport...)

Modalités d'évaluation

✓ Nombre de pratiquants en situation précaire

✓ Mis en place d'actions complémentaires aux dispositifs existants



Points de diagnostic retenus



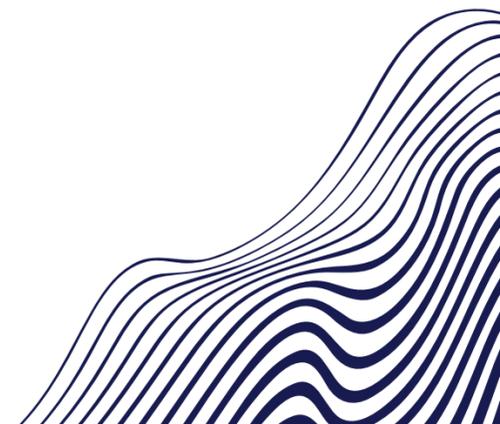
Les actions entreprises sont souvent isolées et la sensibilisation par la médecine du travail encore rare



Peu d'informations et d'accompagnement pour les chefs d'entreprises souhaitant impulser une dynamique d'activité physique pour leurs salariés



Manque d'installations nécessaires au sein des entreprises (sanitaires, douches, vestiaires) et désintérêt manifeste des entreprises



OBJECTIFS



Intégrer l'activité physique en milieu professionnel par la porte de la médecine du travail



Assurer le lien entre les outils d'accompagnement émergents et les entreprises volontaires



Rendre la pratique de l'activité physique en milieu professionnel simplifiée et accessible



DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUTES ET TOUS

ACTIVITÉ PHYSIQUE EN
MILIEU PROFESSIONNEL

➔ Intégrer l'activité physique en milieu professionnel par la porte de la médecine du travail

ACTIONS *déclinées*

Monter un réseau « activité physique en milieu professionnel » par la médecine du travail en lien avec le GEST (Grand Est Santé au Travail)

Répertorier et encourager les dispositifs et initiatives existantes ainsi que leurs statistiques bénéfiques pour pouvoir les partager dans le cadre de sensibilisation des chefs d'entreprises

Modalités d'évaluation

✓ Existence d'un réseau d'activité physique en milieu professionnel

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUTES ET TOUS

ACTIVITÉ PHYSIQUE EN
MILIEU PROFESSIONNEL

➔ Assurer le lien entre les outils d'accompagnement émergents et les entreprises volontaires

ACTIONS *déclinées*

Accompagner et soutenir les plateformes d'accompagnement

Inciter les acteurs sportifs à se faire référencer sur ces plateformes

Favoriser l'émergence d'un référent sport dans les entreprises comme principal interlocuteur et point d'ancrage aux dispositifs

Modalités d'évaluation



Nombre d'entreprises ayant instaurer une activité physique et sportive pour leurs salariés



Nombre d'acteurs sportifs référencés sur les plateformes dédiées



DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUTES ET TOUS

ACTIVITÉ PHYSIQUE EN
MILIEU PROFESSIONNEL

➔ Rendre la pratique de l'activité physique en milieu professionnel simplifiée et accessible

ACTIONS *déclinées*

Sensibiliser aux bienfaits physiologiques et mentaux de l'activité physique dans le milieu professionnel

Diffuser un guide recensant les dispositifs et bonnes pratiques, comprenant notamment l'aide de la région dans le cadre d'installation d'équipements permettant la pratique

Favoriser le développement de projets d'activités à des fins de santé sur des territoires identifiés (mutualisation entre entreprises)

Développer les séquences d'évaluation des capacités physiques des employés

Modalités d'évaluation



Nombre de destinataires du guide.



Nombre d'interventions de sensibilisation

Président de la commission

Mokhtar KAHLAL

Vice-président du conseil départemental de la Haute-Marne



Pérennisation de l'emploi



Formation aux métiers du sport



Valorisation du bénévolat



L'emploi et l'encadrement sportif, traités à travers trois piliers transversaux, est la thématique au cœur des préoccupations des acteurs sportifs quel que soit leur secteur d'activité. Pour cause, les facettes qu'elle revêt sont liées à des enjeux considérables allant d'une offre sportive diversifiée et accessible sur tout le territoire à la survie même des structures sportives employeuses, en passant par un impact économique non négligeable et non délocalisable.

En traitant de la formation aux métiers du sport, la commission a acté des objectifs d'information, de clarification et d'accompagnement sur les dispositifs existants mais également un meilleur positionnement de chaque acteur de la formation afin d'assurer une bonne visibilité des cursus possibles, tant en termes de formation initiale que continue.

En ce qui concerne la pérennisation des emplois dans le secteur sportif, les actions envisagées devront renforcer le soutien aux structures associatives au-delà des dispositifs actuels, et permettre à l'ensemble des acteurs du secteur d'assurer leur émancipation grâce notamment à la diversification des sources de financement mais aussi et surtout de revenus par le biais de nouveaux champs de compétences et d'activités. Cette professionnalisation des acteurs sportifs ne peut cependant s'envisager sans travailler également sur la problématique primordiale de la valorisation du bénévolat. Représentant 10,5 M d'euros sur le territoire national, l'activité des bénévoles n'est autre que la véritable base du fonctionnement associatif. Le contexte faisant constater la fuite, le désengagement, et le désintéressement des bénévoles et potentiels bénévoles, la commission a défini des actions qui auront pour but d'inverser cette tendance périlleuse et de sauver notre système ancré culturellement autour de valeurs fortes.



59 PARTICIPANTS



Points de diagnostic retenus



Les associations peinent à deux titres : créer un emploi par manque d'information, et le pérenniser par manque d'anticipation



Beaucoup de structures dépendent des aides publiques pour embaucher un salarié et le pérenniser dans son poste



Manque de compétences administratives, au sein des structures dirigeantes, pour gérer une véritable structuration et la création d'emploi



OBJECTIFS



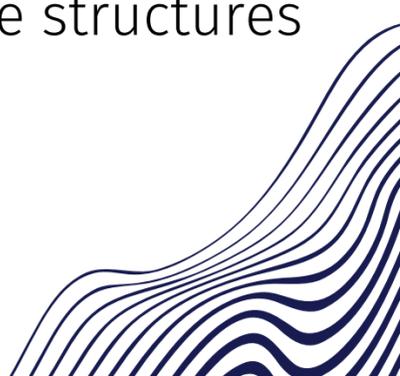
Aider à la création d'emploi pour les structures demandeuses



Accompagner le projet associatif pour favoriser la pérennisation



Faire émerger des dirigeants bénévoles compétents en matière administrative et de gestion de structures





Aider à la création d'emploi pour les structures demandeuses

ACTIONS *déclinées*



Améliorer la visibilité des associations / structures qui peuvent renseigner et accompagner les associations sportives et les salariés qui ont un projet d'embauche / emploi (CRIB, GUID'ASSO, DLA, etc.) notamment avec promotion des tiers de confiance, dans une logique de guichet unique

Favoriser la mutualisation des aides à l'emploi

Encourager la diversification des sources de financements pour les postes créés dans les structures sportives, notamment dans les zones rurales

Modalités d'évaluation

✓ Existence d'une logique de guichet unique

✓ Nombre d'associations accompagnées



➔ Accompagner le projet associatif pour favoriser la pérennisation

ACTIONS *déclinées*

Inciter à la diversification des activités et des champs de compétences via des temps d'échanges et de sensibilisation

Encourager la mutualisation des emplois avec des structures hors champs sportif

Consolider les projets de développement et former les acteurs

Modalités d'évaluation

✓ Nombre de temps d'échanges et de sensibilisation organisés

➔ Faire émerger des dirigeants bénévoles compétents en matière administrative et de gestion de structures

ACTIONS *déclinées*



Développer et communiquer autour de l'offre de formation à destination des dirigeants d'associations sportives

Communiquer sur les financements mobilisables pour les dirigeants bénévoles

Corréler l'attribution d'une aide à l'emploi avec une obligation de formation régulière des dirigeants de l'association bénéficiaire

Modalités d'évaluation



Nombre de dirigeants bénévoles formés aux tâches administratives et à la gestion de structure



Campagne de communication concernant les financements mobilisables

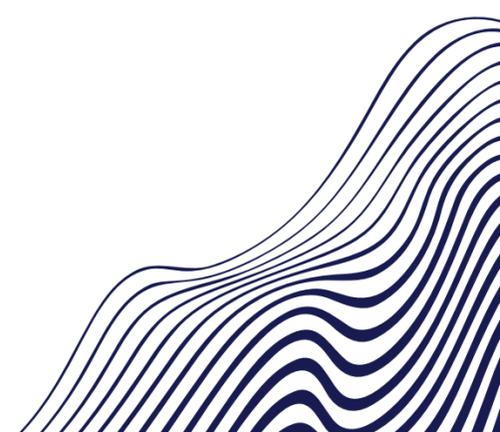
Points de diagnostic retenus



Manque de clarté sur les formations existantes ainsi que sur le rôle de chaque acteur de cette thématique



La plupart des dirigeants bénévoles n'ont pas les compétences nécessaires au bon fonctionnement et au suivi des salariés de leurs structures



OBJECTIFS

- ➔ Établir un maillage territorial de l'accompagnement des acteurs sur les différents cursus de formations
- ➔ Faire émerger des dirigeants bénévoles compétents en matière administrative et de gestion de structures



➔ Établir un maillage territorial de l'accompagnement des acteurs sur les différents cursus de formations.

ACTIONS *déclinées*

S'appuyer le Mouvement Olympique pour favoriser la structuration de la formation dans le champs associatif

Positionner les ligues et comités régionaux sur les formations « sportives » liées à la pratique

Améliorer la visibilité des formations professionnalisantes relevant du ministère des Sports et des JOP

Modalités d'évaluation

✓ Nombre de formations portées par le mouvement olympique

✓ Nombre de formations portées par les ligues et comités régionaux

➔ Faire émerger des dirigeants bénévoles compétents en matière administrative et de gestion de structures

ACTIONS *déclinées*



Encourager les ligues et comités régionaux à animer des webinaires / sessions d'information à destination des clubs

Encourager les ligues et comités régionaux à orienter et communiquer l'ensemble des questions liées à l'emploi vers le Mouvement Olympique qui se positionne comme la « tête de réseau »

Instaurer une obligation pour les dirigeants, en cas de demande d'une aide à l'emploi, de présenter un plan de développement des compétences pluriannuel

Modalités d'évaluation



Nombres de ligues et comités régionaux organisateurs de sessions d'informations

Points de diagnostic retenus



Les bénévoles se font rares et les partants sont de moins en moins remplacés au sein des associations



L'activité de bénévole n'est pas appréciée à sa juste valeur notamment en termes de compétences acquises



La grande majorité des bénévoles se découragent et sont usés dans leurs tâches, particulièrement chez les dirigeants



OBJECTIFS

- ➔ Renforcer l'attrait autour des fonctions de bénévoles auprès de tous les publics potentiels
- ➔ Valoriser les compétences acquises par les bénévoles
- ➔ Mettre fin au renoncement / découragement des bénévoles



➔ Renforcer l'attrait autour des fonctions de bénévoles auprès de tous les publics potentiels

ACTIONS *déclinées*

Intervenir dans les lycées pour présenter le fonctionnement associatif et le bénévolat auprès des jeunes

Exploiter et développer le Passeport bénévole

Travailler sur différentes façons de valoriser concrètement les engagements bénévoles.

Modalités d'évaluation

✓ Nombre d'interventions dans les lycées

✓ Nombre de bénévoles sensibilisés au Passeport

➔ Valoriser les compétences acquises par les bénévoles

ACTIONS *déclinées*

Utiliser le cahier du bénévole et le Passeport bénévole pour reconnaître et mettre en avant les compétences des bénévoles

Encourager et faciliter les VAE

Développer un outil de traçabilité et de montée en compétence pour les bénévoles

Modalités d'évaluation

✓ Nombre de VAE réalisées sur le territoire

✓ Existence d'un outil de traçabilité et de montée en compétence

➔ Mettre fin au renoncement / découragement des bénévoles

ACTIONS *déclinées*

Sécuriser les bénévoles pour limiter les risques auxquels ils s'exposent notamment en termes de responsabilités juridiques

Construction d'une offre de service à deux usages:
Favorisant la mise à disposition des compétences des bénévoles selon les besoins
Favorisant la mise à disposition des bénévoles en fonction de leurs disponibilités et au regard des besoins associatifs

Modalités d'évaluation

✓
Taux de départ des bénévoles

Président de la commission

David GARNERIN

Vice-président de Troyes Champagne Métropole



Accès aux équipements

&

Nouveaux équipements



Si tout est fait pour diversifier l'offre de pratique sur le territoire, il faut pouvoir rendre l'ensemble de cette offre accessible, sur des sites adaptés, sans quoi les efforts seront vains. C'est tout l'enjeu de la commission Accessibilité et aménagement territorial qui, en prenant en compte les équipements sportifs sous toutes leurs diversités, doit relever le défi de faciliter l'accès à une activité physique régulière pour le plus grand nombre. Cette notion d'accessibilité si importante est ici déclinée en deux principaux volets, censés œuvrer pour une optimisation capitale.

La construction de nouveaux équipements devra pouvoir, grâce aux actions menées, gagner en lisibilité ainsi qu'en pertinence. Dans un premier temps, une méthodologie dans le montage des projets devra assurer la prise en compte des enjeux sociétaux actuels en termes d'écoresponsabilité, d'égalité d'accès et d'optimisation des dépenses publiques. Ensuite, la clarification des possibilités de financement des projets, avec une meilleure coordination et lisibilité des dispositifs simplifiera la démarche des maîtres d'œuvre.

Dans un contexte de sobriété foncière, la création de nouveaux équipements doit cependant rester limitée. C'est pourquoi l'accès et la rénovation des structures existantes constitue un volet important des réflexions. Les actions menées dans ce cadre devront faciliter l'accessibilité sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de la mobilité des pratiquants potentiels, de la mutualisation intelligente des équipements ou encore de conventionnements territoriaux.

Mais cette double expertise ne pourra s'appuyer que sur des données claires sur le maillage des équipements, avec un recensement précis et exploitable associant tant les collectivités territoriales que les propriétaires privés d'infrastructures.

ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS & NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

4 OBJECTIFS

 8 ACTIONS

4
OBJECTIFS



16 PARTICIPANTS



Points de diagnostic retenus

◆ Nécessiter de mieux communiquer sur le lancement des campagnes de l'ANS

◆ La localisation ainsi que les informations relatives aux équipements sportifs existants, leurs capacités et caractéristiques techniques sont peu accessibles et non mises à jour

◆ Les réseaux de transports ne sont pas adaptés à la desserte des infrastructures sportives, notamment en zone rurale

◆ Saturation des créneaux de nombreux équipements sportifs



OBJECTIFS



Rendre accessibles les informations sur le montage des dossiers, l'articulation des aides ou encore sur l'éligibilité des acteurs concernés



Obtenir une base de données à jour, claire et accessible des équipements sur le territoire



Améliorer les conditions d'accès aux équipements sportifs pour tous les publics



Permettre la pratique sportive à tous sans contrainte d'horaires





Rendre accessibles les informations sur le montage des dossiers, l'articulation des aides ou encore sur l'éligibilité des acteurs concernés

ACTIONS *déclinées*

Placer la CRdS comme facilitateur et lien entre les différents financeurs et les acteurs intéressés par les différents dispositifs

Renforcer l'accompagnement à la rédaction des projets par la mise en place de formations spécifiques

Modalités d'évaluation



Nombre de réunions d'informations sur les différents dispositifs organisées



Existence du guide pédagogique



➔ Obtenir une base de données à jour, claire et accessible des équipements sur le territoire

ACTIONS *déclinées*

Travailler avec les collectivités pour affiner le recensement

Inciter les propriétaires d'équipements à mettre à jour leurs bases de données sur une plateforme qui permet le recensement – relancer RES

Modalités d'évaluation

✓ Recensement plus exhaustif des équipements

➔ Améliorer les conditions d'accès aux équipements sportifs pour tous les publics

ACTIONS déclinées

S'appuyer sur des applications, plateformes de covoiturage spécialisées qui permettent aux utilisateurs de rejoindre les villes et équipements sans dépendre de transports en commun

Réfléchir à une meilleure prise en compte du critère de localisation dans la procédure d'attribution de subvention

Modalités d'évaluation

✓ Taux d'accès aux équipements

✓ Nouveaux équipements mieux localisés, plus accessibles

➔ Permettre la pratique sportive à tous sans contrainte d'horaires

ACTIONS *déclinées*

Conventionner la mise à disposition des équipements sportifs scolaires

Inciter à l'optimisation et à la mutualisation des équipements en proposant des créneaux inter-disciplines ou en ouvrant l'accès aux structures de loisirs sportifs marchands au secteur associatif

Contribuer à rendre l'accessibilité des équipements autonome

S'appuyer sur Etablissements et Services du Médico Social ?

Modalités d'évaluation



Nombre d'équipements scolaires mis à disposition par une convention



Nombre de conventions signées entre des structures de loisirs sportifs marchands et d'autres acteurs sportifs



Président de la commission

Raphaël BLANCHARD

Adjoint au maire de Reims



Sport de nature



Grands événements



Avec ses quatre frontières, la région Grand Est revêt un intérêt particulier en termes d'Attractivité de ses territoires. Transversales à plusieurs égards, les deux thématiques qui composent cette commission sont les moteurs du rayonnement de la région. Les ambitions de celle-ci sont donc portées à la fois sur un développement des sports de nature, véritable ADN sportif du Grand Est, en cherchant à associer les acteurs concernés et leurs compétences, mais aussi sur les enjeux considérables de l'accueil d'événements de grande envergure, dont les retombées affirment l'impact économique et touristique du sport.

En termes de sports de nature, les actions entreprises devront sensibiliser les usagers aux enjeux environnementaux afin de préserver les sites naturels d'exception, permettre une offre attractive aux transfrontaliers, répondre aux attentes des pratiquants mais également engager des réflexions communes entre acteurs du mouvement sportif, du secteur des loisirs sportifs marchands et du tourisme dont les intérêts convergent et dont les compétences s'accordent. Il s'agit donc bien de valoriser un développement maîtrisé des sports de nature.

Sur la question des grands événements, les objectifs définis relèvent d'un chantier à réaliser en interne afin de placer la région, dans les années à venir, comme une place incontournable d'événements internationaux pour des disciplines identifiées en amont. Les réflexions de la commission ont dû prendre en considération la nécessité d'adopter un nouveau modèle de gouvernance des équipements de haut niveau basé notamment sur la notion d'héritage et de ressources locales, tout en tenant compte des enjeux environnementaux incontournables et de la nécessité de réfléchir à des expériences spectateurs innovantes et énergétiquement plus sobres.

ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

SPORTS DE NATURE

4 OBJECTIFS



9 ACTIONS

GRANDS ÉVÉNEMENTS

2 OBJECTIFS



5 ACTIONS

6
OBJECTIFS



22 PARTICIPANTS



Points de diagnostic retenus



Manque de visibilité sur les itinéraires d'activités de pleine nature et bonnes pratiques à suivre sur le terrain



Trop peu de lien entre acteurs du mouvement sportif et du tourisme



Répartition inégale des 5177 sites de pratique de sports de nature sur le territoire



L'offre sportive événementielle n'est pas adaptée aux attentes des étrangers, pourtant nombreux, autour d'une région transfrontalière comme le Grand est qui possède 4 frontières



OBJECTIFS



Renforcer la communication autour des enjeux environnementaux liés aux activités de pleine nature et ainsi qu'autour des moyens et procédures développées



Diversifier l'activité des clubs via des offres de pratique à destination des touristes pour diversifier leurs ressources propres



Répondre aux usages et souhaits des pratiquants dans l'aménagement des sites, leur répartition et leurs interactions et définir des moyens communs de communication autour des sites de pratique balisés sur tout le Grand Est



S'ouvrir aux usagers frontaliers via des offres attractives autour des événements et sites qui permettent la découverte des activités de pleine nature dans le Grand Est



➔ Renforcer la communication autour des enjeux environnementaux liés aux activités de pleine nature et ainsi qu'autour des moyens et procédures développées

ACTIONS *déclinées*

Synthétiser et rassembler les informations existantes des APN dans des fiches pratiques

Réunir les acteurs au travers de séminaires en prenant en compte les spécificités de la région Grand Est

Associer Union Sport et Cycle pour communiquer sur les pratiques auprès des usagers qui s'équipent dans les grandes enseignes

Modalités d'évaluation



Existence des fiches pratiques



Nombre de rencontres associant l'ensemble des acteurs



Existence d'une collaboration avec Union Sport et Cycle



Diversifier l'activité des clubs via offres de pratique à destination des touristes pour diversifier leurs ressources propres

ACTIONS *déclinées*



Mettre en place des formations initiales APN puis former des salariés au sein des clubs et proposer une offre numérique simplifiée

Développer les liens entre acteurs touristiques et mouvement sportif

Communiquer et renforcer l'accompagnement sur les deux dispositifs, #natur'est et #exploregrandest

Modalités d'évaluation



Nombre de salariés de club formés aux offres touristiques et leurs localisations



Nombre d'acteurs du tourisme formés à la promotion des APN



Existence de nouvelles offres touristiques portées par les clubs



Répondre aux usages et souhaits des pratiquants dans l'aménagement des sites, leur répartition et leurs interactions et définir des moyens communs de communication autour des sites de pratique balisés sur tout le Grand Est

ACTIONS *déclinées*



Recenser précisément les sites de pratique des activités de pleine nature en s'appuyant notamment sur la digitalisation et les différentes bases de données fédérales

Élaborer des fiches techniques d'aides à la réalisation et au montage de projets d'aménagement pour faciliter les démarches des collectivités locales et autres propriétaires

Accompagner les départements dans les relances de la dynamique des CDESI

Modalités d'évaluation



Base de données claire et à jour



Existence de ces fiches techniques



Nombre de CDESI



➔ S'ouvrir aux usagers frontaliers via des offres attractives autour des évènements qui permettent la découverte des activités de pleine nature dans le Grand Est

ACTIONS *déclinées*

Créer des packages touristiques qui permettent aux transfrontaliers de passer plus de temps dans le Grand Est en pratiquant des APN

Faire découvrir les territoires autrement aux transfrontaliers en favorisant une signalétique bilingue des sites de pratique

Modalités d'évaluation

✓ Existence et pertinence des offres touristiques attractives

✓ Signalétique adaptée à la venue de transfrontaliers

Points de diagnostic retenus



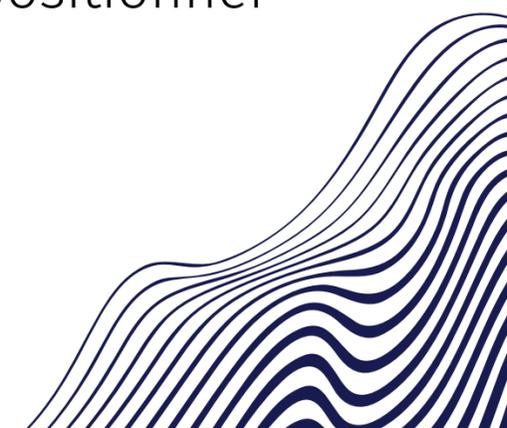
Manque de lien entre le mouvement sportif et le monde économique et nécessité de modèles partenariaux gagnant-gagnant



Manque global d'infrastructures hôtelières à associer à l'organisation de grandes compétitions ou événements



Tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 pour lesquels le Grand Est doit se positionner



OBJECTIFS

- ➔ Travailler sur des modèles de gouvernance pour la gestion et le fonctionnement des sites « 4 saisons », ou en assurer l'Héritage après un événement exceptionnel
- ➔ Obtenir une visibilité des équipements en fonction de plusieurs paramètres : capacités à accueillir de grands évènements, discipline concernée, offre hôtelière en proximité
- ➔ Faire vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques dans les territoires





Travailler sur des modèles de gouvernance pour la gestion et le fonctionnement des sites « 4 saisons », ou en assurer l'Héritage après un événement exceptionnel

ACTIONS *déclinées*



Associer un maximum d'acteurs sportifs à l'animation des sites : acteurs associatifs, commerciaux, ...

Associer les acteurs économiques pour élaborer une méthodologie de business plan et assurer des retours sur investissement autour de l'événement

Créer une méthodologie d'analyse des retombées économiques d'un événement sportif en termes de développement de la pratique, d'impact touristique, économique

Modalités d'évaluation



Existence de business plans à des fins de rentabilité au sein des équipements recevant de grands événements



Existence d'un guide méthodologique de calcul des retombées économiques d'un événement pour un territoire





Obtenir une visibilité des équipements en fonction de plusieurs paramètres : capacités à accueillir de grands évènements, discipline concernée, offre hôtelière en proximité

ACTIONS *déclinées*



S'assurer que l'aménagement sportif soit un pôle de compétitivité (un projet sportif avec des services autour)

Expérimenter des événements sportifs respectant la sobriété énergétique en développant des expériences spectateurs digitales et/ou une amplification de la résonance de l'accueil du public avec les moyens digitaux

Modalités d'évaluation



Existence d'une liste des équipements de la région pouvant répondre à de potentiels grands événements sur tous les plans





Faire vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques dans les territoires

ACTIONS *déclinées*



Communiquer / sensibiliser sur les dispositifs existants dans le cadre de la célébration des Jeux Olympiques et Paralympiques

Soutenir le développement du label "Terre de Jeux"

Modalités d'évaluation

✓
Nombre de collectivités porteuses de projet de célébration

✓
Nombre de collectivités labellisées



Président de la commission

Hervé ALT

Président et Directeur du GNMHB



Suivi socio-professionnel



Optimisation de la performance



DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU ET DE LA HAUTE PERFORMANCE

AMBITIONS

Avec près de 1000 sportifs de haut niveau identifiés sur les listes ministérielles, la région Grand Est se positionne comme l'un des fers de lance de la délégation Olympique de Paris 2024 mais également au-delà. En soutien des dispositifs existants et notamment de la Maison Régionale de la Performance, la commission devra veiller à l'optimisation de deux principaux sujets vecteurs de performance chez nos sportifs de haut niveau. Ainsi, l'intégration de chacun d'entre eux dans un double projet apparaît comme une évidence, synonyme d'équilibre et de sérénité. Mais l'optimisation de chaque facteur de performance est également clairement identifiée comme gage de réussite sportive. La commission ambitionne donc un soutien sans faille aux champions potentiels de Paris 2024 mais également des éditions futures afin de continuer à ancrer le sport de haut niveau dans l'ambition sportive régionale et de faire briller les couleurs de la France.

Sur le volet du suivi socio-professionnel des athlètes, les objectifs fixés par la commission tendent à associer systématiquement un athlète à un double projet qui lui permette de se réaliser en dehors de sa pratique purement sportive. Améliorer l'information sur les possibilités d'études, travailler à rendre accessible un maximum de cursus, valoriser les valeurs psycho-sociales des sportifs et créer du lien avec les entreprises sont des axes forts d'un accompagnement vers la performance mais également vers une reconversion anticipée.

L'optimisation de la performance elle-même, devra s'atteindre grâce à la mise à disposition pour les athlètes d'une cellule du haut niveau comprenant l'encadrement sportif mais aussi l'accès aux équipements adéquats, des prestations de recherche et de développement et la mobilisation des différents dispositifs de soutien financiers. Si la Maison Régionale de la Performance y travaille d'ores et déjà d'arrache-pied, la Conférence Régionale du Sport devra permettre d'en assurer une gouvernance pluri-partenariale et coordonnée.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU ET DE LA HAUTE PERFORMANCE

**SUIVI
SOCIO-PROFESSIONNEL**

2 OBJECTIFS

5 ACTIONS

**OPTIMISATION DE LA
PERFORMANCE**

2 OBJECTIFS

5 ACTIONS

**4
OBJECTIFS**



16 PARTICIPANTS



Points de diagnostic retenus

La majorité des sportifs de haut niveau, amateurs ou professionnels, n'ont pas une visibilité optimale des cursus de formation compatibles et aménageables avec leurs contraintes sportives. La plupart finissent par négliger leur formation, pourtant indispensable à l'équilibre entre performance et projet de vie personnel

Certains étudiants sportifs de haut niveau originaires de la région font le choix de partir faute de parcours d'enseignement adapté à leur pratique

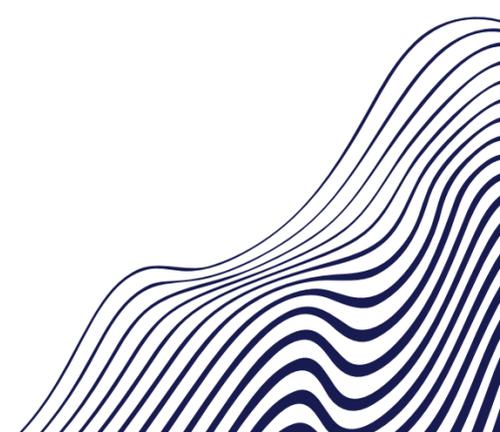
OBJECTIFS



Améliorer l'information sur les possibilités d'études, de formations et les entreprises qui recrutent des profils de sportifs de haut niveau



Rendre accessibles et flexibles aux sportifs de haut niveau un maximum de cursus de formation pour les aider à poursuivre leur carrière dans le Grand Est



DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU ET DE LA HAUTE PERFORMANCE

SUIVI
SOCIO-PROFESSIONNEL

➔ Améliorer l'information sur les possibilités d'études, de formations et les entreprises qui recrutent des profils de sportifs de haut niveau

ACTIONS *déclinées*

Informer les sportifs de haut niveau sur les missions de la MRP et les orienter vers le référent socio-professionnel

Recenser les organismes de formation volontaires et les formations aménageables sur le Grand Est à travers un catalogue

Organiser un ou plusieurs temps de rencontre entre sportifs, acteurs de la formation et employeurs

Modalités d'évaluation

✓ Nombre de sportifs de haut niveau inscrits dans un double projet choisi

DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU ET DE LA HAUTE PERFORMANCE

SUIVI
SOCIO-PROFESSIONNEL

→ Rendre accessibles et flexibles aux sportifs de haut niveau un maximum de cursus de formation pour les aider à poursuivre leur carrière dans le Grand Est

ACTIONS *déclinées*

Développer des outils d'enseignement flexibles et en distanciel notamment en s'appuyant sur la méthode du e-learning

Sensibiliser les organismes de formation aux qualités psycho-sociales des sportifs de haut niveau dans la gestion de leur cursus de formation

Modalités d'évaluation

✓ Taux de sportifs de haut niveau originaires de la région inscrits dans une école en dehors de celle-ci

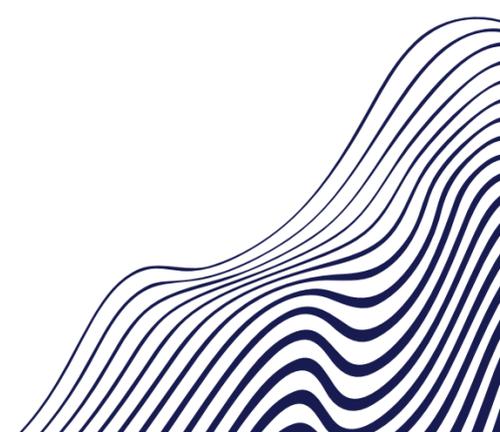
Points de diagnostic retenus



Manque de professionnalisation de l'encadrement et de moyens matériels sur les structures hors CREPS



Les sportifs de haut niveau ont souvent peu de réseau et peinent à trouver des entreprises pour les soutenir dans leurs projets de performance



OBJECTIFS



Faciliter l'accès des meilleurs sportifs régionaux à tous les moyens nécessaires à la performance : accès aux équipements sportifs répondant à leurs besoins et encadrement de qualité



S'appuyer sur la Maison Régionale de la Performance et le développement du mécénat sportif pour mettre en relation les sportifs de haute performance et à fort potentiel avec des entreprises



DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU ET DE LA HAUTE PERFORMANCE

OPTIMISATION DE
LA PERFORMANCE

➔ Faciliter l'accès des meilleurs sportifs régionaux à tous les moyens nécessaires à la performance : accès aux équipements sportifs répondant à leurs besoins et encadrement de qualité

ACTIONS *déclinées*

Réaliser une cartographie des équipements sportifs répondant aux besoins d'entraînement pour accéder à la haute performance par discipline

Répertorier les spécialistes compétents par discipline ainsi que les professionnels d'accompagnement de la performance et faciliter la prise de contact pour les sportifs

Modalités d'évaluation

✓ Nombre de sportifs de haut niveau ayant accès à un environnement de performance adéquat

DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU ET DE LA HAUTE PERFORMANCE

OPTIMISATION DE
LA PERFORMANCE

→ S'appuyer sur la Maison Régionale de la Performance et le développement du mécénat sportif pour mettre en relation les sportifs de haute performance et à fort potentiel avec des entreprises

ACTIONS *déclinées*

Organiser des rencontres entre les entreprises locales souhaitant investir et les sportifs en recherche de partenariat

Présenter des profils de sportifs sous forme de CV vidéo diffusés sur les réseaux sociaux de la CRdS GE

Modalités d'évaluation

✓ Nombre de sportifs de haut niveau bénéficiant d'accompagnement de tous types

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

Président de la commission
Michel LEQUEUX

Représentant Fédération sportive agréée Olympique



Incivilité et violences



PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

AMBITIONS

La commission prévention et lutte contre les violences et discriminations dans le sport aborde ce qui constitue une thématique cruciale aux enjeux sociétaux forts. Pour cause, les violences et discriminations prennent de multiples formes et concernent des publics aussi variés que les pratiquants, encadrants, parents mais également supporters et spectateurs. L'ambition ici affichée par la commission à travers les objectifs qu'elle a fixés est bien de sécuriser la pratique de l'activité physique en club, de manière autonome, à l'entraînement ainsi qu'en compétition, et faire que les acteurs osent aborder le sujet sans tabou, en brisant cette forme d'omerta encore trop souvent présente.

Pour traiter d'une thématique aussi large qu'importante, les actions envisagées porteront sur plusieurs plans. La communication et la sensibilisation renforcée sont nécessaires et devront permettre de passer outre certaines barrières.

D'un autre côté, le choix a été fait de lutter contre les comportements incivils des deux côtés de la pratique en s'appuyant sur les acteurs présents sur le territoire ainsi que sur des dispositifs existants.

Enfin, la commission souhaite faire prendre conscience aux acteurs répressifs de l'ampleur ainsi que de l'exhaustivité des faits en facilitant les remontés d'informations, notamment sur les réglementations en vigueur.



PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

INCIVILITÉS ET VIOLENCES

3 OBJECTIFS

7 ACTIONS

3
OBJECTIFS



11 PARTICIPANTS



Points de diagnostic retenus



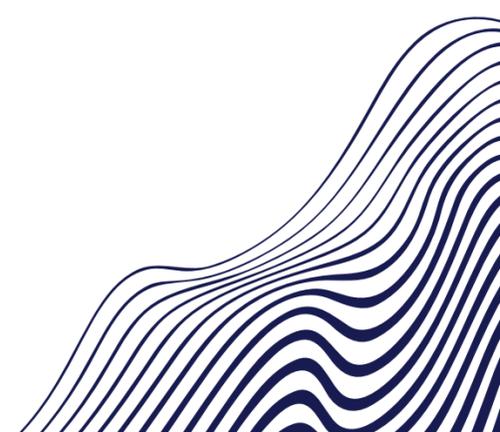
Globalement très difficile d'aborder le sujet des violences, quelles que soient leurs formes, au sein des associations



Les incivilités constituent le plus grand nombre de violences puisqu'elles émanent des pratiquants et du public



La visibilité sur l'ensemble des faits de violence n'est pas optimale



OBJECTIFS



Pour mieux les aborder, communiquer davantage sur tous les aspects de cette thématique



Lutter contre les comportements incivils de tous les acteurs concernés



Faire prendre conscience aux instances disciplinaires de l'ampleur et de l'exhaustivité des faits



PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

INCIVILITÉS ET VIOLENCES



Pour mieux les aborder, communiquer davantage sur tous les aspects de cette thématique

ACTIONS *déclinées*

Lancer une campagne de communication à travers différentes actions de masse, dont des assises régionales régulières et par anciennes régions, dont la présence serait contractualisée entre CDOS et Comités Départementaux

Valoriser l'exemplarité des actions menées par les clubs

S'appuyer sur le réseau de la CRdS pour soutenir les actions menées par les acteurs régionaux en termes de logistique et diffusion

Modalités d'évaluation



Actions menées pour appuyer et amplifier la communication sur la thématique

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

INCIVILITÉS ET VIOLENCES

→ Lutter contre les comportements incivils de tous les acteurs concernés

ACTIONS *déclinées*

S'inspirer du dispositif existant au sein de la ligue de Handball pour mesurer et cibler les incivilités et aider à définir des actions précises

Diffuser la charte d'éthique au maximum de clubs et la rendre plus restrictive

En accord avec le modèle des espaces réparations, construire une offre de réponses concertées aux fait de violences et d'incivilités en lien avec les commissions de discipline

Modalités d'évaluation

✓
Nombre de clubs disposant de la charte d'éthique

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

INCIVILITÉS ET VIOLENCES

➔ Faire prendre conscience aux instances disciplinaires de l'ampleur et de l'exhaustivité des faits

ACTIONS *déclinées*

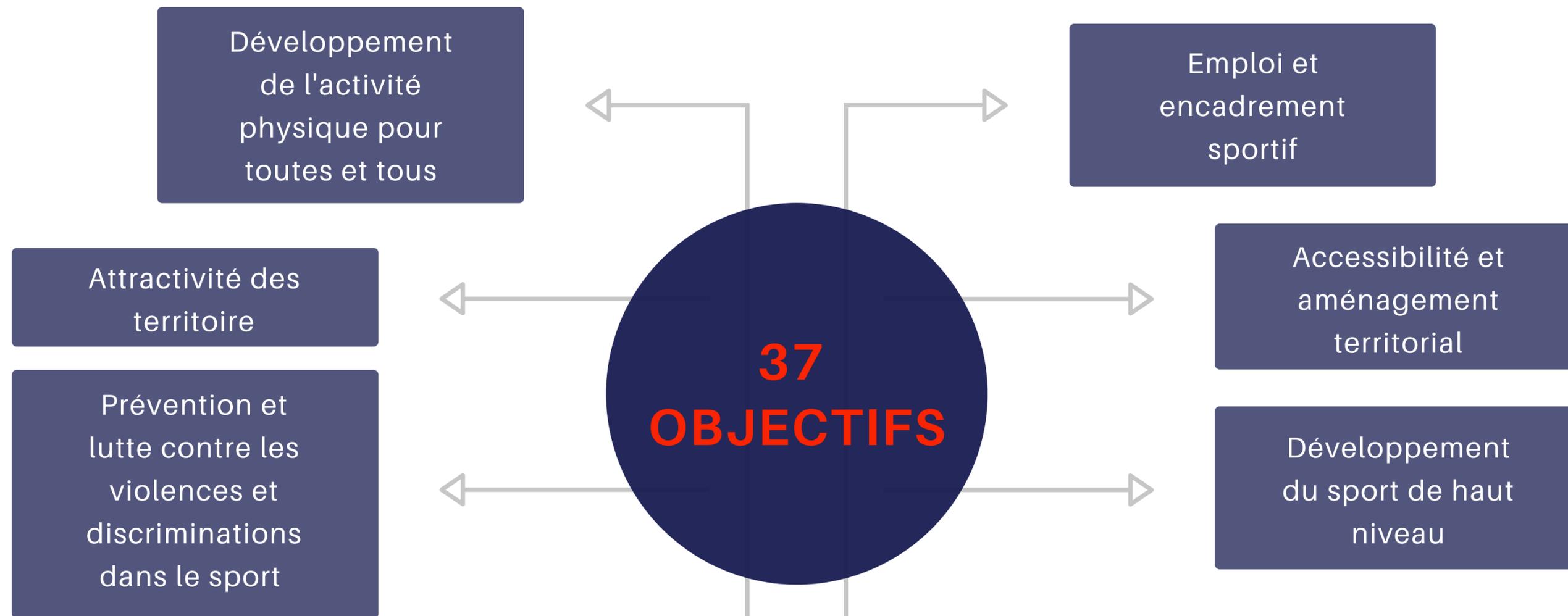
Former les membres des commissions de disciplines à la thématique des violences et discrimination dans le sport

Favoriser la communication entre les commissions de discipline et les acteurs compétents en la matière pour une prise en charge globale de la réponse à apporter

Modalités d'évaluation

✓
Nombre d'actions de formation

BILAN DES COMMISSIONS



L'ensemble des réunions et temps d'échanges s'étant tenus ont permis de forger un Projet Sportif Territorial **collégial, pertinent** et en **phase avec les priorités ministérielles**. Si les 37 objectifs définis donnent le cap d'une orientation stratégique, il convient d'aborder l'étape suivante et la concrétisation des 93 actions qui en découlent.

Devant prendre en considération divers paramètres, la CRdS devra, dès les premiers instants qui suivent la validation du PST, se pencher sur une priorisation nécessaire des actions à mener et des objectifs à atteindre. Si le présent document se caractérise par une durée de validité maximale de 5 ans, les ambitions de la CRdS Grand Est sont de s'atteler à la tâche rapidement, afin notamment d'afficher au fil du temps de nouveaux objectifs qui permettront de traiter chacune des thématiques de manière plus exhaustive et d'aborder de nouveaux sujets.

Dès lors, les prochains travaux devront donc être menés sur la **concrétisation** en passant par la **priorisation** ainsi que **l'identification** des acteurs susceptibles de participer à la mise en oeuvre des actions prédéfinies.